



Après le guichet unique, la facture unique !

## ACTUALITÉ

DÉMARCHES

**Jeudi 8 septembre 2022**

### Après le guichet unique, la facture unique !

Début 2022, Vélizy-Villacoublay a mis en place son guichet unique à l'accueil de l'hôtel de ville pour fluidifier les démarches des usagers. **Une question = une réponse, un seul interlocuteur.** L'administré est pris en charge directement par le service du guichet unique sans être renvoyé vers un autre interlocuteur. **Un gain de temps pour tous !** La simplification des démarches continue avec la facture unique.

#### La facture unique, qu'est-ce que c'est ?

Une seule facture pour tous les services de la ville : la Petite enfance, le Périscolaire, la Jeunesse, le Parking et les Seniors. Exemple : Si mon enfant mange à la cantine, mon ado fréquente le studio de musique, participe aux activités périscolaires et si je possède une place de parking, l'ensemble de ces services communaux seront représentés sur la même facture.

À noter : La facturation unique prendra effet à partir du 1er octobre 2022. Les factures en cours sont à payer avant le 30 septembre. Passé cette date, les factures non régularisées seront à régler auprès du Trésor public.

#### Allégez-vous l'esprit avec le prélèvement SEPA

Inutile de vous déplacer à l'hôtel de ville tous les mois pour payer votre facture, faites une demande de prélèvement bancaire ! Le formulaire est à télécharger sur le [portail famille](#) ou à remplir directement au guichet unique de la mairie.